

L'ISR et les acteurs financiers :

Comment répondre aux attentes des Français en matière d'investissement responsable ?

Publié le 09/03/2020

Les Français sont plus que jamais préoccupés par les problématiques écologiques, sociales et sociétales. Des sceptiques aux plus investis, une tendance majoritaire se dégage : s'inscrire dans une démarche responsable. Si les secteurs relatifs à la consommation directe ont intégré et revendiquent le respect de normes environnementales et sociales, estampillées par des labels tels que « AB », les acteurs des secteurs de la banque et de l'assurance ont, eux aussi, commencé à *certifier leurs investissements grâce au label « ISR ».*

L'Investissement Socialement Responsable est né du décret du Premier Ministre daté du 8 janvier 2016. Il consiste à intégrer de façon systématique et traçable des *critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)* à la gestion financière. Ce sigle international est utilisé par la communauté financière, et, constitue les trois piliers de l'analyse extra-financière. Grâce aux critères ESG, il est possible d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).



E

Le **critère Environnemental** tient compte de :

- la gestion des déchets
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- la prévention des risques environnementaux



S

Le **critère Social** intègre :

- la prévention des accidents
- la formation du personnel
- le respect du droit des employés
- la chaîne de sous-traitance (supply chain)
- le dialogue social



G

Le **critère de Gouvernance** vérifie :

- l'indépendance du conseil d'administration
- la structure de gestion
- la présence d'un comité de vérification des comptes

Une offre ISR en croissance, encouragée par l'évolution du contexte réglementaire et les attentes clients

Déjà incités à l'échelle européenne à prendre en compte les préférences ESG de leurs clients par le biais de la directive MIF, *les acteurs financiers sont désormais tenus d'intégrer pleinement ces critères à leurs activités.* Adoptée le 11 Avril 2019 et entrée en vigueur depuis le 1^{er} Janvier

2020, la loi PACTE marque de nouvelles avancées en matière de finance durable. En effet, 5 objectifs phares y sont représentés :

- Renforcer la responsabilité sociétale des entreprises,
- Mieux financer la transition écologique et solidaire,
- Développer l'économie sociale et solidaire,
- Augmenter la participation des salariés aux décisions stratégiques,
- Améliorer la transparence en matière de rémunération.

Dorénavant, ces acteurs ont pour obligation de proposer à leurs clients des contrats d'assurance-vie ou PER (Plan Epargne Retraite) intégrant au moins une unité de compte labellisée ISR, TEEC (Transition Energétique et Ecologique pour le Climat) ou solidaire (Finansol), et, au moins un fonds ISR et un fonds TEEC ou solidaire à partir de 2022.¹

Cette nouveauté réglementaire est *une source d'opportunité et d'innovation pour les acteurs financiers* pour se rapprocher toujours un peu plus des attentes exprimées par leurs clients et prospects. L'assurance-vie restant le placement préféré des Français, cette conjoncture marque également *une opportunité supplémentaire de s'adresser à la majorité* en capitalisant sur des thématiques qui font écho aux convictions portées par les épargnants.

En effet, dans le cadre de notre troisième Livre Blanc « [Les Français et l'épargne](#) » nous avons pu constater *un besoin existant de la part des Français de donner un sens à leur épargne*². En 2019, près de 4 Français sur 10 marquaient le souhait de placer leur argent sur de l'épargne plus longue et plus risquée, si cela leur permettait de contribuer à la croissance des entreprises socialement responsables, agissant pour le développement durable. Un chiffre en constante augmentation, qui correspond aux évolutions comportementales et sociales, et, vient souligner l'importance de ces enjeux pour la majorité des Français.

Sous l'impulsion des évolutions législatives et des attentes des Français, l'offre d'investissement responsable est en plein développement. Néanmoins, elle connaît aujourd'hui encore de nombreux freins à sa démocratisation.

Un investissement dans les fonds ISR rencontrant encore peu de succès

Si les attentes des Français et l'évolution du cadre législatif, tout comme l'impact positif en termes d'image pour les acteurs financiers, encouragent le développement et la démocratisation de l'investissement responsable, celui-ci est encore peu souscrit.

En effet, si la grande majorité des Français accorde de l'importance à l'impact environnemental, sociétal ou social de leurs placements financiers, ils sont pour autant peu nombreux à avoir investi dans des fonds ISR (5% en 2019).

Plusieurs raisons peuvent expliquer le faible montant investi dans ces fonds au regard des attentes et des évolutions comportementales des Français.

¹ <https://www.novethic.fr/actualite/finance-durable/isr-rse/la-loi-pacte-veut-pousser-l-assurance-vie-a-financer-la-transition-energetique-147108.html>

² <https://www.synaxia-conseil.fr/resultats-livre-blanc-iii>

Tout d'abord, *les fonds ISR subissent, encore aujourd'hui, des réserves émises quant à leur rentabilité*.³ Perçus le plus souvent comme un choix d'investissement basé sur des valeurs morales plus que sur un objectif de profit, ces fonds sont, à tort, considérés comme des placements financiers non rentables, ou, a minima, moins rentables que les fonds traditionnels. Si ces idées reçues tendent à disparaître, elles restent, néanmoins, un frein majeur au développement et à la croissance des investissements responsables.

Les fonds ISR sont, également, encore méconnus d'une majorité des Français. En effet, en 2019, une étude présentée par le Forum pour l'investissement responsable indiquait que plus de *6 Français sur 10 n'avaient jamais entendu parler de l'ISR*, et seulement 6% des personnes interrogées s'étaient vu proposer des fonds ISR par leur conseiller.⁴ De la même manière, dans le cadre de notre troisième Livre Blanc « *Les Français et l'épargne* », plus d'un tiers des Français exprimaient le souhait de bénéficier d'un meilleur accompagnement dans leur choix d'épargne.

Ce manque d'information et d'accompagnement vécu par les clients, est de plus renforcé par la *multiplicité des labels de finance durable*. En 2020, on dénombre 8 labels et un standard de finance durable en Europe tandis que la France compte 2 labels publics : le label ISR et le label Greenfin⁵. Par ailleurs, d'autres labels sont portés par des organisations de place ou organisations spécialistes de la labellisation environnementale.

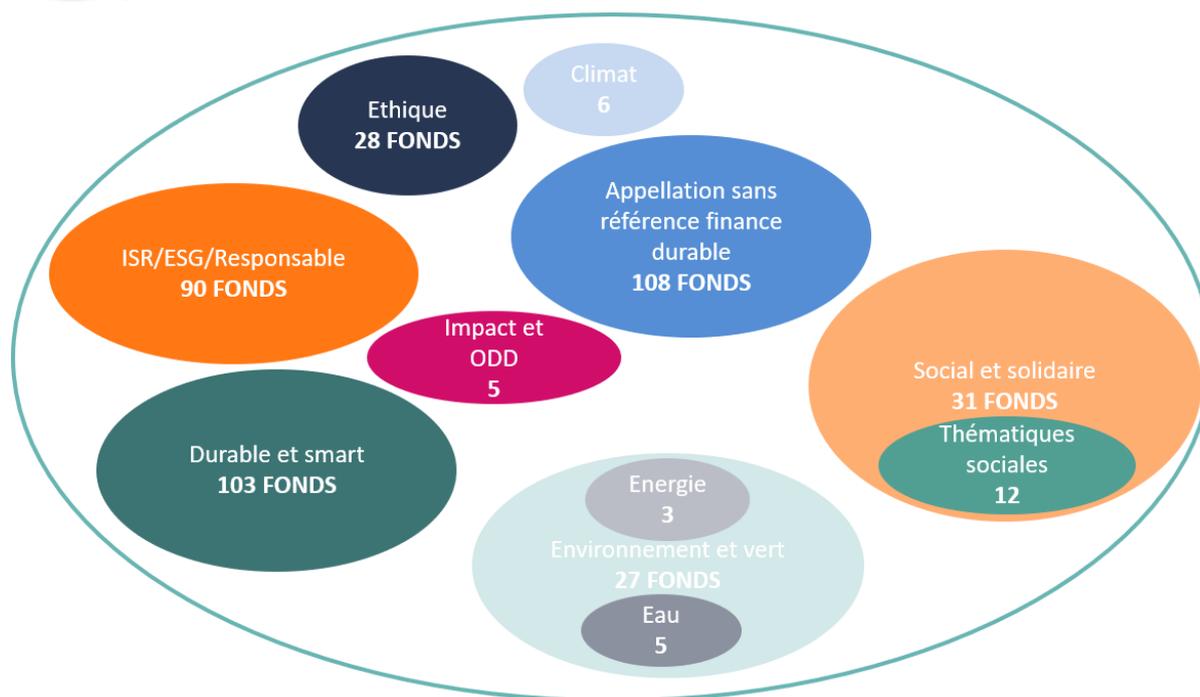
Parallèlement, *il est difficile pour les acteurs financiers de se positionner de façon claire*. L'exercice lié à l'évaluation du degré de responsabilité d'un fond restant encore flou, tant par l'évolution constante des grilles et des critères de notation, que par la création croissante de labels attestant d'une finance durable. Ces derniers ne permettent pas de clarifier les choix de gestion et les objectifs du fond⁶. A ce jour, *les méthodologies d'analyse ISR restent très disparates* et diffèrent d'une entreprise à l'autre. En effet, on observe plusieurs types d'approches telles que « best in class », « best in universe », par thématique, ... Ce qui traduit un manque d'objectivité dans le choix des critères d'évaluation d'un investissement. Par conséquent, il est fréquent de retrouver des actions de grands groupes pétroliers en portefeuille puisque certains sont considérés comme les moins mauvais de leur secteur, réalisant plus d'efforts « responsables » ou « durables » que leurs pairs.

³ <https://www.lesechos.fr/patrimoine/placement/trois-bonnes-raisons-dinvestir-dans-des-fonds-isr-1149925>

⁴ <https://www.lesechos.fr/patrimoine/placement/epargne-responsable-les-francais-conquis-en-theorie-pas-en-pratique-1132880>

⁵ <https://www.novethic.fr/actualite/finance-durable/isr-rse/trois-questions-pour-se-reperer-dans-la-jungle-des-labels-verts-147351.html>

⁶ <https://www.agefi.fr/asset-management/actualites/quotidien/20200212/l-avenir-label-isr-s-obscurcit-293040>



SCHEMA D'ANALYSE SEMANTIQUE DE L'INTITULE DES FONDS LABELLISES SELON LES CRITERES ESG (396)⁷

A ces multiples difficultés vient s'ajouter une autre problématique. A l'heure actuelle, *les Français font encore preuve d'une certaine méfiance vis-à-vis des acteurs financiers pour adresser le sujet de l'investissement responsable*. De leur point de vue, la profitabilité liée à la finance et la durabilité sont deux domaines antagonistes : les épargnants ne considèrent pas l'investissement financier comme un moyen d'agir pour le bien commun, et, ainsi par ce biais, de pouvoir asseoir leur engagement par un acte concret⁸. Souvent décrié pour son opacité, le monde de la finance et ses acteurs sont appelés à faire preuve de plus de transparence, et, ce faisant, se réconcilier avec une partie de la population porteuse de valeurs en adéquation avec celles mises en avant par les fonds ISR.

Nos convictions pour inciter les Français à souscrire dans des fonds durables

Afin de répondre aux attentes des Français en matière d'investissement responsable, chez Synaxia Conseil, nous pensons que *le principal levier réside, plus que jamais, dans l'accompagnement et la transparence*.

En 2019, plus de 6 Français sur 10 déclarent n'avoir jamais entendu parler de la loi Pacte. Pourtant, certains, et même les plus jeunes, pourraient trouver une résonance entre leurs convictions et les nouvelles régulations entrées en vigueur. Ce manque de connaissance est lié d'un côté, à un manque de communication ciblée et d'un autre, à une certaine mystification de la sphère économique (au sens large du terme : acteurs financiers et entreprises). Si les Français font preuve d'une certaine méfiance vis-à-vis des acteurs économiques, ils sont paradoxalement convaincus que l'impulsion vers un monde plus responsable doit venir des entreprises. Il existe

⁷ <https://www.novethic.fr/finance-durable/publications/etude/panorama-des-labels-europeens-de-finance-durable.html>

⁸ <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2013-7-page-127.htm>

donc une opportunité pour les acteurs financiers de se positionner comme ambassadeurs du changement. Ces derniers ont la possibilité d'apporter de la lisibilité sur leurs produits, en rendant leur discours clair, explicite et de ce fait, accessible aux clients.

Par ailleurs, nous sommes convaincus qu'une **plus grande pédagogie et une meilleure communication sur les produits ISR sont les clés pour inciter à souscrire**. Et qui de mieux placé pour véhiculer cette connaissance que le conseiller lui-même ? Alors que 4 Français sur 10 déclarent qu'un accompagnement plus important de leur intermédiaire financier les pousserait à investir sur les marchés financiers⁹, moins de 3 Français sur 10 qualifient leur intermédiaire financier de pédagogue¹⁰. En 2018, 91 % des participants à l'étude Ipsos déclaraient ne jamais s'être vu proposer de placements labellisés ISR¹¹.

Ainsi, **l'amélioration de l'accompagnement repose en partie sur la transformation du rôle de conseiller**. Le conseiller de demain est un guide : il initie le contact, anticipe les besoins, adapte son discours et ses réponses en fonction de chacun de ses interlocuteurs. Il assume un rôle central d'incitateur qui permet non seulement d'inviter un plus large spectre de clients à investir mais également de les fidéliser.

Cet accompagnement doit également aller de pair avec une transparence de discours. Au-delà de lier l'acte à la parole, l'acteur financier doit rendre accessible la compréhension de ses actions et donner de la lisibilité au client sur son offre. Cela doit notamment passer par la conduite d'une analyse en profondeur des fonds, permettant d'identifier les entreprises qui les composent et de réaliser une sélection plus exigeante. Ainsi, il sera en mesure de proposer une offre, ciblée ou standard pour répondre au mieux aux attentes et exigences clients. Il est donc indispensable que l'épargnant soit en mesure de comprendre le fonctionnement du marché et des fonds qui le composent. Il doit pouvoir projeter ses attentes sur les fonds existants ou futurs pour mieux guider les choix des acteurs financiers en matière d'offres, en proposant des supports à thématiques larges ou spécifiques. **Plus l'information sera accessible et compréhensible pour le client, plus les acteurs financiers seront en mesure de créer une offre au plus proche des besoins exprimés**.

Le point de vue de Julien Niquet, CEO d'EPSOR, solution d'épargne salariale et retraite 100% en ligne

« Lorsque nous interrogeons les épargnants sur les thématiques qui leur parlent le plus, c'est l'ISR qui ressort en premier ». C'est sur la base de ce constat, associé au souhait des collaborateurs, qu'est né le projet « EPSOR Green », avec la volonté d'aller plus loin, de mieux comprendre et répondre aux attentes des épargnants. « Si l'envie d'investir sur le durable est claire, les attentes des épargnants sont très diverses et leurs repères sur le marché flous. Ce n'est qu'en comprenant mieux leurs attentes que nous pourrons mieux les orienter. Il faut donc commencer par redéfinir avec eux ce qu'ils entendent par « investissements ISR ». Puis, ce sera aux institutions financières de créer des supports d'investissement en réponse à ces attentes. Il est également nécessaire d'éduquer les épargnants sur la complexité de la « finance verte », d'expliquer les mécanismes de notation des entreprises intégrant les fonds ISR, mais aussi de pointer du doigt les fonds qui font du greenwashing et de mettre en avant ceux qui sont prometteurs. Aujourd'hui, le label ISR ne permet pas de faire cette distinction.

⁹ <https://www.synaxia-conseil.fr/resultats-livre-blanc-iii>

¹⁰ <https://www.synaxia-conseil.fr/resultats-livre-blanc-iii>

¹¹ <https://www.linfordurable.fr/finance/epargne-malgre-les-attentes-du-grand-public-lisr-reste-meconnu-en-france-6325>

C'est pourquoi il est nécessaire de redéfinir ses propres critères d'évaluation en repartant des attentes clients et en challengeant les fonds existants sur le marché. Nous souhaitons mettre en place un outil qui permettra d'apporter un regard citoyen associé à une analyse financière, et ainsi, pouvoir fournir aux épargnants un guide dans leurs choix, à l'instar de « Yuka ».

Ainsi, répondre aux attentes des Français en matière d'investissement responsable c'est, avant tout, répondre à un besoin d'accompagnement et de transparence. Si une majorité de la population française marque son désir d'aligner ses investissements sur ses convictions et ses valeurs, seule une minorité a déjà investi dans des fonds durables. La méconnaissance, voire la rareté, de cette catégorie de produits justifieraient ce paradoxe. De la même manière, les convictions portées par les plus jeunes doivent trouver une réponse en matière d'investissement responsable. Ce sont autant d'opportunités pour les acteurs financiers d'augmenter leur attractivité en accompagnant leurs clients, notamment en adoptant un discours pédagogique. De plus, il pourrait être intéressant de proposer des conditions tarifaires avantageuses afin de s'adresser à une population plus jeune et, par ce biais, les inciter à souscrire. Et pourquoi ne pas aller jusqu'à faire disparaître toutes autres options en ne proposant que des offres 100% durables ?



*LES ACTIONS A MENER PAR LES ACTEURS FINANCIERS EN REPONSE AUX ATTENTES DES EPARGNANTS
EN MATIERE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE*